

PILOTE

Acceptabilité sociale

Compte-rendu

Rencontre #3 à Chambord

28 mai 2025

Consultation du milieu municipal sur l'étude d'impact environnementale du Programme de gestion de l'érosion des plages et des berges du lac Saint-Jean



TABLE DES MATIERES

1.	Contexte du rendez-vous énergie électrique	2
2.	Mot de bienvenue et lecture de l'ordre du jour.....	2
3.	Participation	2
4.	Rétroaction des discussions avec le milieu municipal	2
4.1	Rappel des objectifs de la consultation.....	2
4.2	Présentation des préoccupations captées au cours des deux premières rencontres.	3
4.3	Commentaires des participants.....	4
4.4	Suite de la démarche de la réalisation de l'étude d'impact	4

1. CONTEXTE DU RENDEZ-VOUS ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Le Rendez-Vous Énergie Électrique est une rencontre annuelle tenue par Rio Tinto à l'intention des maires et mairesses, directeurs et directrices généraux, préfets, conseillers et conseillères des municipalités riveraines du lac Saint-Jean. C'est le moment pour l'entreprise de discuter de différents sujets et projets en cours et à venir pour Énergie Électrique et le Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. C'est aussi l'occasion d'écouter le milieu sur divers sujets.

Comme le Rendez-Vous s'inscrit dans la suite temporelle des rencontres d'information et de consultation tenues auprès du milieu municipal le 18 mars et le 17 avril, il a été convenu qu'une rétroaction des discussions et des préoccupations nommées par les participants aux deux premières rencontres serait présentée durant cette rencontre.

2. MOT DE BIENVENUE ET LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

Stéphane Larouche, directeur général, Énergie Électrique, souhaite la bienvenue aux participants et présente l'ordre du jour de la rencontre.

3. PARTICIPATION

La liste des participants est disponible en annexe 1.

4. RÉTROACTION DES DISCUSSIONS AVEC LE MILIEU MUNICIPAL

4.1 Rappel des objectifs de la consultation

Dans le cadre de la production de son étude d'impact sur l'environnement, l'équipe du Programme souhaite alimenter ses réflexions en consultant le milieu. La consultation des acteurs municipaux rejoint des objectifs spécifiques qui s'inscrit dans une démarche plus globale (sondage en ligne, Comité consultatif, séances grand public).

Les objectifs de la démarche sont d'/de :

- Informer sur le Programme et la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en cours
- Consulter les municipalités sur leurs préoccupations concernant le Programme actuel et le prochain Programme
- Prendre en compte la réglementation municipale, dont les règlements de zonage, plans directeurs de l'eau, PRMHH, schémas d'aménagement et de développement (meilleur arrimage en amont entre le Programme et la planification municipale).

4.2 Présentation des préoccupations captées au cours des deux premières rencontres.

Au sujet du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean :

Les matériaux de rechargement

- Le matériel utilisé pour le rechargement des plages est considéré comme trop grossier.
- Le potentiel de renouvellement limité des bancs d'emprunt terrestre doit être considéré dans le choix des sources d'approvisionnement des matériaux de rechargement, ainsi que dans l'évaluation de l'empreinte écologique des travaux.

Le territoire du PSB

- Certains secteurs du lac Saint-Jean ne sont pas inclus dans la zone d'intervention du programme, tels que : Pointe Racine, le Bôme de Saint-Méthode, les tributaires du haut du lac, et la rivière Petite-Péribonka.
- Les choix effectués pour la gestion de l'érosion à la Pointe Langevin préoccupent les élus et les citoyens.
- Les responsabilités doivent être mieux partagées entre les acteurs pour améliorer la protection des milieux humides en terres publiques intramunicipales.

Les travaux du programme

- L'approche actuelle du programme n'est pas suffisamment flexible.
- D'autres techniques de rechargement doivent être étudiées et proposées.
- Le phénomène de boulangerie doit continuer à être étudié afin d'y trouver une solution.
- La collaboration doit être poursuivie en privilégiant une approche scientifique et multidisciplinaire.
- Malgré un changement de nom du Programme, Rio Tinto doit maintenir son engagement dans la gestion de l'érosion des plages et des berges du lac Saint-Jean, notamment en lien avec la protection du patrimoine bâti.

Au sujet du niveau du lac Saint-Jean :

La gestion hydrique du lac Saint-Jean

- La gestion du lac doit permettre de prolonger la saison touristique en maintenant un niveau d'eau adéquat pour la navigation durant l'été, jusqu'à la fête du Travail.
- Le niveau d'eau à 17 pieds, au printemps, suscite des inquiétudes.
- La gestion du lac doit aspirer à minimiser les impacts en matière d'érosion.
- Les changements climatiques doivent être pris en compte dans la gestion hydrique.

Quelques commentaires positifs

- Le mécanisme de participation du milieu est apprécié par les municipalités. La communication, l'information et le processus de consultation fonctionnent bien.
- Il existe de bonnes pratiques déjà mises en œuvre pour la protection des milieux humides, comme les travaux du complexe du lac Askeen.
- Le prochain Programme de gestion des plages et des berges est une opportunité de poursuivre la collaboration entre les acteurs.

- En fonction de l'apparition de la ceinture de glace sur les rives, il y a de l'ouverture pour rehausser la limite maximum à la fin de l'automne et au début de l'hiver pour une meilleure résilience.

4.3 Commentaires des participants

Les participants jugent représentatif ce qui est présenté en rétroaction.

- Il est demandé d'ajouter aux préoccupations l'accumulation des débris ligneux sur les plages.
- Une participante souligne qu'il est possible de naviguer sur le lac Saint-Jean avec plusieurs types d'embarcations, même lorsque le niveau est inférieur à 14 pieds.

Les questions adressées sont les suivantes :

Questions des participants	Réponses
Est-ce qu'une préoccupation a été soulevée lors des consultations municipales au sujet des débris ligneux ramenés sur les plages ?	Non, ce n'est pas une préoccupation qui a été soulevée dans nos consultations. C'est certain que ce n'est pas dans la mission du Programme qui est de contrer l'érosion en lien avec l'impact du rehaussement du lac Saint-Jean. Toutefois, nous allons intégrer votre préoccupation à notre registre et la documenter dans notre étude d'impact.
Quand on parle de niveau favorisant la navigation, on parle de quel niveau du lac ?	C'est variable selon qui nous en parle, mais généralement, on parle surtout, pour la voile et certaines rampes d'accès, d'un niveau minimal de 14 pieds.
Avez-vous reçu des préoccupations plus environnementales dans les autres processus de consultation ?	Oui, autant du grand public que par le Comité consultatif qui regroupe des acteurs de plusieurs milieux, dont des représentants d'organismes environnementaux. Les sujets abordés ont été la biodiversité, la qualité de l'eau, les enjeux des espèces exotiques envahissantes (station de lavage et plus encore).

4.4 Suite de la démarche de la réalisation de l'étude d'impact

Madame Caroline Jollette fait le point sur les étapes à venir pour le renouvellement du décret.

Elle souligne que le dépôt de l'étude d'impact au MELCCFP devrait être fait à la fin de l'année 2025, suivi de l'analyse de la recevabilité par le MELCCFP durant l'année 2026.

La période d'information publique aura lieu durant l'année 2027, suivie de la recommandation du ministre et de la décision du gouvernement.

Liste des annexes

Annexe 1- Liste de présence

Annexe 2- Présentation

Annexe 1 : Liste des présences

Titre		Présence
	Alma	
Mairesse	Sylvie Beaumont	<input type="checkbox"/>
	1. Yves Gilbert	<input type="checkbox"/>
	2. Louis Leclerc	<input type="checkbox"/>
	3. François Carrier	<input type="checkbox"/>
Conseillers et conseillères	4. Frédéric Tremblay	<input type="checkbox"/>
	5. Véronique Fortin	<input type="checkbox"/>
	6. Bianka Villeneuve	<input type="checkbox"/>
	7. Audrée Villeneuve	<input type="checkbox"/>
	8. Alain Fortin	<input type="checkbox"/>

Titre		Présence
	Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	
Maire	André Fortin	<input checked="" type="checkbox"/>
	1. Luc Maltais	<input type="checkbox"/>
	2. Évans Potvin	<input type="checkbox"/>
Conseillers et conseillères	3. Hervey Tremblay	<input type="checkbox"/>
	4. Martin Voyer	<input type="checkbox"/>
	5. Patricia Labonté	<input type="checkbox"/>
	6. Sylvain Lavoie	<input type="checkbox"/>
Directeur du service d'urbanisme	Donald Bonneau	<input checked="" type="checkbox"/>

Titre		Présence
	Sainte-Monique	
Maire	Mario Desbiens	<input checked="" type="checkbox"/>
	1. Pascal Gauthier	<input type="checkbox"/>
	2. Bernard Girard	<input type="checkbox"/>
Conseillers et conseillères	3. Suzanne Larouche	<input type="checkbox"/>
	4. Jacques Vachon	<input type="checkbox"/>
	5. Jonathan Boily	<input type="checkbox"/>
	6. Bruno Plourde	<input type="checkbox"/>

Titre		Présence
	Saint-Félicien	
Maire	Luc Gibbons	<input type="checkbox"/>
	1. Dany Bouchard	<input type="checkbox"/>
	2. Bernard Boivin	<input type="checkbox"/>
Conseillers et conseillères	3. Michel Gagnon	<input type="checkbox"/>
	4. Josée Lemay	<input type="checkbox"/>
	5. Jean-Philippe Boutin	<input type="checkbox"/>
	6. Alexandre Leclerc-Paradis	<input type="checkbox"/>

Titre		Présence
	Péribonka	
Mairesse	Guylaine Proulx	<input type="checkbox"/>
	1. Maxime Brassard	<input type="checkbox"/>
	2. Ghislain Goulet	<input type="checkbox"/>
Conseillers et conseillères	3. Mario Niquet	<input type="checkbox"/>
	4. Carole Tremblay	<input type="checkbox"/>
	5. Michel Lavoie	<input type="checkbox"/>
	6. Charles Gauthier	<input checked="" type="checkbox"/>

Saint-Prime		
Mairesse	Marie-Noëlle Bhérer	<input type="checkbox"/>
	1. Isabelle Lapierre	<input type="checkbox"/>
	2. Nathalie Paré	<input type="checkbox"/>
Conseillers et conseillères	3. Luc A. Bonneau	<input type="checkbox"/>
	4. Vincent Pagé	<input type="checkbox"/>
	5. Poste vacant	<input type="checkbox"/>
	6. Mario Lapierre	<input type="checkbox"/>

Saint-Gédéon		
Maire	Émile Hudon	<input checked="" type="checkbox"/>
	1. Jean-Sébastien Allard	<input type="checkbox"/>
	2. André Gagnon	<input type="checkbox"/>
Conseillers et conseillères	3. Michel Tremblay	<input type="checkbox"/>
	4. Pierre Boudreault	<input type="checkbox"/>
	5. Gabriel Fortin	<input type="checkbox"/>
	6. Jean Gauthier	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Desbiens		
Mairesse	Ginette Sirois	<input type="checkbox"/>
	1. Poste vacant	<input type="checkbox"/>
	2. Marc Fortin	<input type="checkbox"/>
Conseillers et conseillères	3. Suzie Gervais	<input type="checkbox"/>
	4. Daniel Gagné	<input type="checkbox"/>
	5. Gilbert Doucet	<input type="checkbox"/>
	6. Gaétan Boudreault	<input type="checkbox"/>

Chambord		
Maire	Luc Chiasson	<input type="checkbox"/>
	1. Mario Bolduc	<input type="checkbox"/>
	2. Lise Noël	<input type="checkbox"/>
Conseillers et conseillères	3. Julie Girard-Rondeau	<input type="checkbox"/>
	4. Robin Doré	<input type="checkbox"/>
	5. Gérald Genest	<input type="checkbox"/>
	6. Alphonse Fortin	<input type="checkbox"/>

Dolbeau-Mistassini		
Maire	André Guy	<input type="checkbox"/>
	1. Caroline Labbé	<input type="checkbox"/>
	2. Alexandre Tremblay	<input type="checkbox"/>
Conseillers et conseillères	3. Stéphane Houde	<input type="checkbox"/>
	4. Rémi Rousseau	<input type="checkbox"/>
	5. Stéphane Gagnon	<input type="checkbox"/>
	6. Guylaine Martel	<input type="checkbox"/>
Directeur du service d'urbanisme	Alain Mailloux	<input checked="" type="checkbox"/>

Saint-Henri-de-Taillon		
Maire	Laval Fortin	<input type="checkbox"/>
	1. Mélissa Tremblay	<input type="checkbox"/>

Conseillers et conseillères	2. Marc-André Ouellette	<input type="checkbox"/>
	3. Nancy Prescott	<input type="checkbox"/>
	4. Eric Côté	<input type="checkbox"/>
	5. Denis Fortin	<input type="checkbox"/>
	6. Guylaine Bhérier	<input type="checkbox"/>

Roberval		
Maire	Serge Bergeron	<input type="checkbox"/>
Conseillers et conseillères	1. Pascal Gagnon	<input type="checkbox"/>
	2. Esther St-Pierre	<input type="checkbox"/>
	3. Gaston Langevin	<input type="checkbox"/>
	4. Nicole Bilodeau	<input type="checkbox"/>
	5. Germain Maltais	<input type="checkbox"/>
	6. Claudie Laroche	<input type="checkbox"/>
Directeur du Service du génie et de l'hygiène du milieu	Simon-Pierre Simard	<input checked="" type="checkbox"/>

MRC Lac Saint-Jean-Est		
Préfet	Louis Ouellet	<input checked="" type="checkbox"/>
Directrice général	Cynthia Tardif	<input type="checkbox"/>
Directrice de l'aménagement	Nathalie Audet	<input type="checkbox"/>

MRC Domaine-du-Roy		
Préfet	Yanick Baillargeon	<input type="checkbox"/>
Directeur général	Steeve Gagnon	<input type="checkbox"/>
Directeur de l'aménagement	Danny Bouchard	<input type="checkbox"/>

MRC Maria-Chapdelaine		
Préfet	Luc Simard	<input checked="" type="checkbox"/>
Directrice général	Isabelle Simard	<input type="checkbox"/>
Directrice de l'aménagement	Valérie Laberge	<input checked="" type="checkbox"/>

Rendez-vous Énergie Électrique

Retour sur les discussions avec le milieu municipal

28 mai 2025

Plan de présentation

Quelques éléments de compréhension

Rappel des objectifs de la consultation

Ce que vous nous avez-dit au sujet de :

- Du programme de stabilisation des berges actuel
- De la gestion hydrique

Comment vos citoyens ont été consultés

Suite de la démarche

Quelques éléments de compréhension

Préoccupations

Dans le cadre d'une étude d'impact environnemental (EIE), le concept de **préoccupation** fait référence aux **questions, inquiétudes et intérêts exprimés** par les parties prenantes, y compris les communautés locales, les organisations non gouvernementales, les autorités publiques et d'autres acteurs concernés.

L'utilisation des préoccupations dans l'étude d'impact

L'analyse des préoccupations et l'intégration dans la planification permet d'adapter le plus possible le projet aux préoccupations qui sont en lien avec celui-ci.

Rappel des objectifs de consultation

Dans le cadre de la production de son étude d'impact sur l'environnement, l'équipe du Programme souhaite alimenter ses réflexions en consultant le milieu. La consultation des acteurs municipaux rejoint des objectifs spécifiques qui s'inscrit dans une démarche plus globale (sondage en ligne, Comité consultatif, séances grand public).

Objectifs :

- Informer sur le Programme et la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en cours
- Consulter les municipalités sur leurs préoccupations concernant le Programme actuel et notre prochain Programme
- Prendre en compte la réglementation municipale, dont les règlements de zonage, plans directeurs de l'eau, PRMHH, schémas d'aménagement et de développement (meilleur arrimage en amont entre le Programme et la planification municipale)

Ce que vous nous avez dit au sujet : de l'actuel Programme de stabilisation des berges;

Préoccupations concernant :

Les matériaux de rechargement

- Le matériel utilisé pour le rechargement des plages est considéré comme trop grossier.
- Le potentiel de renouvellement limité des bancs d'emprunt terrestre doit être considéré dans le choix des matériaux de rechargement, ainsi que dans l'évaluation de l'empreinte écologique des travaux.

Points positifs :

- Le mécanisme de participation du milieu est apprécié par les municipalités. La communication, l'information et le processus de consultation fonctionnent bien.

Ce que vous nous avez dit au sujet : de l'actuel Programme de stabilisation des berges;

Préoccupations concernant :

Le territoire du PSB

- Certains secteurs du lac Saint-Jean ne sont pas inclus dans la zone d'intervention du programme, tels que : Pointe Racine, le Bôme de Saint-Méthode, les tributaires du haut du lac, et la rivière Petite-Péribonka.
- Les choix effectués pour la gestion de l'érosion à la Pointe Langevin préoccupent les élus et les citoyens.
- Les responsabilités doivent être mieux partagées entre les acteurs pour améliorer la protection des milieux humides en terres publiques intramunicipales.

Points positifs :

- Il existe de bonnes pratiques déjà mises en œuvre pour la protection des milieux humides, comme les travaux du complexe du lac Askeen.

Ce que vous nous avez dit au sujet : de l'actuel Programme de stabilisation des berges :

Préoccupations concernant :

Les travaux du programme

- L'approche actuelle du programme n'est pas suffisamment flexible
- D'autres techniques de rechargement doivent être étudiées et proposées.
- Le phénomène de boulangerie doit continuer à être étudié afin d'y trouver une solution.
- La collaboration doit être poursuivie en privilégiant une approche scientifique et multidisciplinaire.
- Rio Tinto doit maintenir son engagement dans la gestion de l'érosion des plages et des berges du lac Saint-Jean pour protéger adéquatement le patrimoine bâti.

Points positifs :

- Le prochain Programme de gestion des plages et des berges est une opportunité de poursuivre la collaboration entre les acteurs.

Ce que vous nous avez dit au sujet : de la gestion hydrique

Préoccupations concernant :

- La gestion du lac doit permettre de prolonger la saison touristique en maintenant un niveau d'eau adéquat pour la navigation durant l'été, jusqu'à la fête du Travail.
- Le niveau d'eau à 17 pieds, au printemps, suscite des inquiétudes.
- La gestion du lac doit aspirer à minimiser les impacts en matière d'érosion.
- Les changements climatiques doivent être pris en compte dans la gestion hydrique.

Points positifs :

- En fonction de l'apparition de la ceinture de glace sur les rives, il y a de l'ouverture pour rehausser la limite maximum à la fin de l'automne et au début de l'hiver pour une meilleure résilience.

Comment vos citoyens ont été consultés ?

Sondages numériques :

- Les approches de gestion de l'érosion. Diffusé du 4 au 14 février 2025.
- La gestion du niveau du lac par saison. Diffusé du 10 mars au 21 mars 2025.
- La participation publique et la structure de gestion participative. Diffusé du 8 avril au 18 avril 2025.
- Les types de travaux et les mesures de mitigation, en ligne jusqu'au 6 juin.

Portes ouvertes :

- Alma, le 31 mai.
- Saint-Félicien, le 2 avril.
- Dolbeau, le 3 avril .
- Mashteuiatsh, le 8 mai.

Les résultats des consultations sont traités dans différents rapports. Un résumé sera disponible sur le site internet d'Énergie Électrique en juin.

Suite de la démarche

Au sujet des consultations

- Un sondage en ligne est en cours jusqu'au 6 juin.
- Une rencontre avec le comité consultatif du milieu le 12 juin.
- Une rencontre de rétroaction avec le Comité consultatif du milieu à l'automne prochain.

Au sujet de l'étude d'impact

- Dépôt de l'étude d'impact au MELCCFP à la fin de l'année 2025
- Analyse de la recevabilité de l'étude d'impact par le MELCCFP: 2026
- Période d'information publique : 2027
- Recommandation du ministre et décision du gouvernement : 2027